Décharge 2008: Centre européen de prévention et de contrôle des maladies ECDC

2009/2124(DEC) - 05/05/2010 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies pour l'exercice 2008.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2010/518/UE du Parlement européen concernant la décharge sur l’ exécution du budget du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies pour l’exercice 2008.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies sur l’exécution du budget du Centre pour l’exercice 2008.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 5 mai 2010 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 5 mai 2010).

Une décision parallèle, adoptée le même jour, approuve la clôture des comptes de cette agence communautaire pour l’exercice 2008.